

Appel à l'action des allié.e.s et survivant.e.s :

Un internet sûr pour permettre à chaque enfant d'explorer, apprendre et s'épanouir en toute sécurité

La violence sexuelle à l'encontre des enfants et des adolescent.e.s est un phénomène mondial qui demande une réponse urgente. Les conséquences de l'exploitation et des violences sexuelles sur les enfants sont profondes et ont de graves répercussions médicales, sociales et économiques tout au long de leur vie. L'importance prise par le monde numérique dans notre société a amplifié l'exposition des enfants à l'exploitation et aux violences sexuelles, les exposant à des risques sans précédent.

Au cours des 12 derniers mois :

- **plus de 300 millions d'enfants** de moins de 18 ans ont été victimes d'exploitation et de violences sexuelles en ligne.
- **Un enfant sur huit** dans le monde a été sollicité en ligne et a été confronté à la prise, au partage et/ou à l'exposition non consensuelle d'images et de vidéos à caractère sexuel.

Le nombre d'images pédocriminelles a augmenté de 87 % depuis 2019. Rien qu'en 2023, il y a eu une augmentation de +300% du grooming et de l'extorsion sexuelle. Et, plus de 100 millions d'images et de vidéos pédocriminelles ont été signalées en ligne l'année dernière. Un cas de violences sexuelles sur un enfant en ligne est signalé toutes les secondes.

Si les nouvelles avancées technologiques offrent des possibilités inégalées, elles cachent aussi des risques profonds et tragiques pour les enfants. Les plateformes numériques peuvent être et sont utilisées par des prédateurs pour abuser ou exploiter sexuellement des enfants. Il s'agit d'une criminalité internationale et sans frontières, avec des risques nouveaux et émergents tels que les images générées par l'IA représentant des violences sexuelles sur des enfants et l'extorsion financière à

caractère sexuel, qui se développent rapidement et complexifient la lutte contre ces violences.

La violence en ligne n'est pas différente de la violence dans le monde réel. Souvent, l'auteur est connu de la victime et la violence en ligne s'accompagne souvent de brimades et d'harcèlement à l'école et dans d'autres contextes.

Nous avons la responsabilité collective d'offrir aux enfants et aux jeunes un internet sûr. L'explosion des violences sexuelles contre les enfants en ligne n'est pas seulement un défi, c'est une pandémie qui exige une action urgente.

Nous avons les moyens de mettre fin aux violences sexuelles en ligne.

Nous appelons tous les gouvernements, les entreprises du numérique et les autres parties prenantes à s'engager pour prévenir et mettre fin à l'exploitation et aux violences sexuelles contre les enfants en ligne et à créer un avenir numérique plus sûr pour chaque enfant.

1. Législation et réglementation

- **Adopter et appliquer** partout dans le monde des législations cohérentes qui donnent priorité à la sécurité et à la protection des enfants et qui sont pérennes et neutres sur le plan technologique. Les lois doivent être conçues pour anticiper et contrer les nouveaux dangers qui menacent la sécurité des enfants en ligne et doivent obliger les fournisseurs de services en ligne à mettre en œuvre les principes de "sécurité dès la conception" ("Safety by design"), ainsi qu'à signaler et à supprimer tous les contenus pédocriminels présents sur leurs plateformes, leurs outils ou leurs services.
- **Assurer la coordination** entre le gouvernement, les forces de l'ordre, les entreprises du numérique et la société civile afin de permettre une réponse plus efficace, en utilisant des outils tels que ceux développés par We Protect Global Alliance.

- Apporter une **réponse législative aux technologies émergentes**, telles que l'IA générative, en consultation avec toutes les parties prenantes. Ces lois devraient couvrir l'ensemble du cycle de vie des technologies, de leur développement, à leur déploiement et leur gestion. Les technologies qui présentent un risque plus élevé pour la sécurité des enfants devraient faire l'objet d'une surveillance plus stricte afin d'encadrer leur utilisation et en atténuer les dommages éventuels.
- Exiger que tous les services et produits destinés aux enfants ou susceptibles d'être utilisés par eux soient **conçus pour être sûrs et adaptés à leur âge**, en prévoyant des sanctions en cas de non-respect.
- Soutenir les réformes visant à **garantir que les enfants ne soient pas poursuivis** pour la possession ou le partage de leurs propres images, qu'ils soient victimes de manipulation psychologique ou de violence, ou qu'ils participent à des échanges adaptés à leur âge et consensuels avec leurs pairs.
- **Adopter le modèle Barnahus** multidisciplinaire et interinstitutionnel afin de permettre aux enfants victimes et aux survivant.e.s d'accéder à des soins et à un soutien psychologique et juridique, d'assurer leur protection tout en facilitant la justice en tenant compte des traumatismes.
- Inscrire dans la loi le **droit des victimes et des survivant.e.s à une indemnisation**.
- Publier des **rapports de transparence clairs et accessibles** sur les efforts en matière de sécurité des enfants, y compris le volume et les types de contenus signalés et supprimés et les mesures prises par la suite ; la suppression, la suspension temporaire ou permanente de comptes ; et les tendances en matière de signalement par les utilisateurs.

2. Financement

- Donner la priorité à un **financement stable et durable** pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants et les violences sexuelles en ligne, notamment en investissant dans les interventions de première ligne dans tous

les secteurs, les services sociaux et les enquêteur.trice.s formé.e.s aux traumatismes vécus par les survivant.e.s.

- Donner la priorité aux **investissements dans la prévention et la santé publique** pour s'attaquer aux facteurs systémiques de l'exploitation et des violences sexuelles contre les enfants en ligne, notamment par des campagnes de sensibilisation.
- **Accroître l'aide publique au développement** afin d'harmoniser les moyens et les compétences partout dans le monde pour lutter contre ce crime sans frontières, notamment par des financements collaboratifs tels que Safe Online.
- **Renforcer la sécurité** sur les plateformes et les services en renforçant les équipes, les outils et les processus de sécurité. Étendre les connaissances en matière de sécurité des enfants aux ingénieur.e.s, gestionnaires de produits et responsables politiques. En outre, veiller à ce que les équipes chargées de la sécurité disposent de ressources suffisantes pour gérer un volume élevé de rapports et de nouvelles menaces pour la sécurité en ligne, tout en répondant à leurs besoins de protection contre le traumatisme généré par les contenus pédocriminels.
- Donner la priorité à l'**investissement dans la recherche et les données** sur les tendances et les menaces actuelles et émergentes pour les enfants en ligne, afin d'informer les politiques, les pratiques et la conception de produits dans tous les secteurs.

3. Mettre les enfants, victimes et survivant.e.s au coeur de la réponse

- Défendre le **droit des enfants à participer** aux décisions qui les concernent et donner la priorité aux droits, aux perspectives, à l'expertise et aux expériences des enfants, des victimes, des expert.e.s et des survivant.e.s. Veiller à ce que les lois, politiques et autres mesures nationales visant à lutter contre les violences sexuelles sur les enfants et l'exploitation sexuelle des enfants en ligne soient élaborées en consultation avec des victimes et survivant.e.s de divers horizons, afin de faciliter une compréhension globale du problème et la conception d'interventions et de mesures efficaces.

- **Responsabiliser les enfants** en leur fournissant des outils de signalement et des informations claires, confidentielles, adaptées, faciles à utiliser et accessibles, afin qu'ils aient les connaissances et la capacité d'agir lorsqu'ils le souhaitent ou en ont besoin.
- **Réduire les obstacles au soutien** des survivant.e.s, en minimisant la retraumatisation et en améliorant l'accès à l'information et à des services complets axés sur les survivant.e.s et tenant compte des traumatismes.
- **Soutenir la recherche** avec les enfants, les jeunes et les survivant.e.s afin de mieux comprendre leurs besoins et d'identifier les bonnes pratiques pertinentes.

4. Sensibiliser le public et les institutions

- Faire en sorte que les plus hauts niveaux de **administration et des services répressifs** aient une compréhension globale de l'exploitation et des violences sexuelles contre les enfants en ligne.
- Sensibiliser **les enfants, les jeunes, les parents, tuteurs et professionnels**, afin de garantir une bonne compréhension de l'exploitation et des violences sexuelles contre les enfants en ligne et de la manière d'assurer la sécurité des enfants.
- Sensibiliser aux **ressources disponibles pour les pédocriminels et les pédocriminels potentiels** qui cherchent un soutien et améliorer l'accès aux interventions précoces et au soutien pour les enfants et les jeunes qui commettent des délits ou crimes sexuels.
- Renforcer les capacités des **systemes éducatifs** et veiller à ce que les politiques et programmes éducatifs nationaux intègrent la sécurité en ligne dans les programmes scolaires.

La prochaine conférence ministérielle internationale pour mettre fin à la violence à l'égard des enfants est un moment crucial pour définir un internet plus sûr pour nos enfants, en veillant à ce que les technologies soient utilisées à leur avantage et jamais à leur détriment.

Nous appelons les gouvernements, les entreprises du numérique et les autres parties prenantes partout dans le monde à se mobiliser, à prendre des mesures ambitieuses et urgentes et à s'engager à mettre fin à l'exploitation et aux violences sexuelles contre les enfants en ligne.

La violence en ligne peut être évitée et nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre. Il est temps d'agir.